

Le T. R. P. Augier, Supérieur général, a lu la protestation suivante :

Messieurs,

Vous pénétrez par la violence et l'effraction dans notre domicile, vous nous jetez dans la rue comme de vils malfaiteurs.

Quel crime avons-nous donc commis ? Nous avons conscience de n'avoir cherché et accompli que le bien. Interrogez ceux qui nous ont vus à l'œuvre. Ils vous diront que notre ministère a toujours été un ministère de charité, de dévouement et de paix.

Quelle loi avons-nous violée ? Aucune : pas même la loi injuste au nom de laquelle on nous persécute. Nous l'avons établi devant les tribunaux et nous attendons que la justice ait rendu son verdict définitif. Vous n'avez pas le droit de devancer la sentence des juges.

En présence du Dieu qui nous jugera un jour, bientôt peut-être, je proteste de toute l'énergie de mon âme contre l'attentat que vous allez consommer.

Je proteste au nom de mes fils, de ceux que vous expulsez brutalement, et de ceux qui, répandus dans toutes les parties du monde, aimaient à regarder cette maison comme leur sanctuaire de famille.

Je proteste au nom de l'Eglise qui porte des peines redoutables contre ceux qui attentent à la liberté, à la personne ou aux biens de ses ministres.

Je proteste au nom des honnêtes gens attristés et indignés d'un tel outrage fait à la religion, à la justice et à la liberté.

Je proteste enfin au nom de cette population chrétienne qui nous entoure de son estime et de ses sympathies et que vous privez des facilités qu'elle trouvait dans notre présence à l'accomplissement de ses devoirs religieux.

Messieurs, nous n'appellerons pas sur vos têtes les malédictions du ciel. Disciples du divin Crucifié qui demanda grâce pour ses bourreaux, nous n'aurons que des paroles de pardon. Oui, que Dieu vous pardonne et qu'il vous accorde la grâce de reconnaître et d'expier l'attentat dont vous allez vous rendre coupables.

Et maintenant, messieurs, vous pouvez accomplir votre œuvre. Nous ne céderons qu'à la force.

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

CHAPITRE SEPTIÈME

(Suite.)

Mgr Cheverus, revenu à Boston, ne changea rien à sa manière de vivre et continua de remplir, comme il faisait auparavant, tous les devoirs d'un curé et d'un missionnaire, toujours